

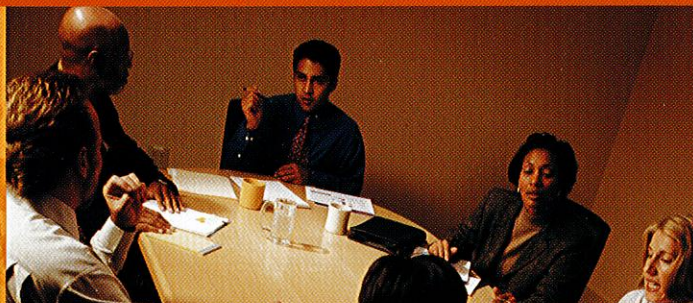


VIEUX-QUÉBEC-
CAP-BLANC
COLLINE PARLEMENTAIRE

RAPPORT ANNUEL 2012

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU PRÉSIDENT	2
1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
1.1 Ses membres au 31 décembre 2012.....	4
1.2 Son fonctionnement	5
1.3 Participation aux assemblées.....	5
1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource à l'Arrondissement	6
2. LES ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER (DU 17 AVRIL 2012 AU 16 AVRIL 2013)	6
2.1 Plan d'action 2012-2013 du conseil de quartier	6
2.2 Table de concertation du Vieux-Québec.....	7
2.3 Comité de relation avec la communauté du Port de Québec.....	8
2.4 Interventions auprès du Port de Québec.....	8
2.5 Rencontres d'informations et d'échanges.....	9
2.6 Offre de loisirs.....	10
2.7 Autres préoccupations et interventions.....	10
3. LES MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF (2012)	11
4. LES PARTICIPANTS DES MEMBRES DU CONSEIL	13
4.1 Les participations des membres du conseil d'administration (2012)	13
4.2 Les autres participations	14
5. LES QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER (2012)	15
6. LES SUJETS TRAITÉS PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE (2012)	15
7. LE PLAN D'ACTION 2012-2013	17
8. LES SUIVIS DES RÉOLUTIONS DU 17 AVRIL AU 16 AVRIL 2013	18
9. LES ÉTATS FINANCIERS	22

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour,

Le conseil de quartier (CQ) du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire est heureux de vous présenter son rapport annuel 2012. Celui-ci tient compte des activités du conseil pour la période du 17 avril 2012 au 16 avril 2013 à l'exception des états financiers qui couvrent l'année se terminant le 31 décembre 2012.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que, pour les membres du conseil, l'année a été des plus chargée. En effet, le conseil d'administration s'est réuni en assemblée publique à dix reprises incluant son assemblée annuelle 2013 et a participé à plus de douze rencontres de travail. Les membres du conseil d'administration précédent n'ayant pas renouvelé leur mandat, c'est une toute nouvelle équipe d'administrateurs qui fut élue le 17 avril 2012.

L'imposant héritage et la grande qualité des travaux légués par le conseil sortant ont de beaucoup facilité la tâche des nouveaux administrateurs, lesquels se sont impliqués avec enthousiasme et détermination afin de relever avec brio leurs nouvelles responsabilités. Les administrateurs sont heureux de rendre compte des résultats plus que satisfaisants, obtenus grâce à un grand travail d'équipe. Ceux-ci sont présentés tout au long de ce rapport.

Le conseil a établi en priorité son plan d'action 2012-2013, ce qui a permis de dégager trois orientations soit :

- soutenir la consolidation et la croissance de la fonction résidentielle du Vieux-Québec;
- promouvoir la préservation du caractère historique, architectural, culturel et naturel du quartier;
- renforcer le lien entre le conseil de quartier et les citoyens.

Les résidants du quartier ont été associés à la réalisation de ce plan d'action 2012-2013.

Le président du CQ a été invité à siéger au sein de la Table de concertation du Vieux-Québec et du Comité des relations avec la communauté du Port de Québec. Il a participé à toutes les rencontres et y a relayé les préoccupations du conseil. En somme, la participation du président a permis de soulever et de documenter les enjeux importants qui sont présents dans notre quartier.

Il a été aussi invité à plusieurs reprises à intervenir dans les différents médias afin d'exprimer les préoccupations du quartier en regard notamment de la tenue de certains grands événements, des inquiétudes des résidants de Cap-Blanc concernant les activités portuaires du secteur et du dossier de L'Hôtel-Dieu.

L'atteinte de nos objectifs a été grandement facilitée par la grande collaboration et l'expérience de notre principal soutien administratif, M. André Martel, conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec. En appui, nous avons aussi pu compter

sur la collaboration et l'expertise de fonctionnaires de la Ville, ce qui a été des plus apprécié. Les élues de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, M^{me} Suzanne Verreault, présidente ainsi que M^{mes} Chantal Gilbert et Julie Lemieux, membres du comté exécutif, ont également collaboré de façon remarquable et nous les en remercions.

En terminant, nous tenons aussi à remercier notre conseillère municipale, M^{me} Anne Guérette, pour sa participation active à toutes les réunions du conseil d'administration ainsi que toutes les personnes qui ont apporté leur soutien à la réalisation des objectifs du conseil de quartier.

Le président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alain Samson', written in a cursive style.

Alain Samson

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Ses membres au 31 décembre 2012

Le conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

Membres avec droit de vote, élus le 17 avril 2012, formant un nouveau conseil l'administration :

M. Alain Samson	Président (2013)
M ^{me} Lise Bourbeau	Vice-présidente (2013)
M ^{me} Ginette Amiot	Trésorière (2014)
M. Guillaume Marchand	Secrétaire (2013)
M. Gilles Piché	Administrateur (2014)
M. Marc Dallaire	Administrateur (coopté)
M. Jean-Pierre Du Sault	Administrateur (2014)
M. Éric Seney	Administrateur (coopté)
M ^{me} Monique Savard	Administratrice (2014)

Un poste de membre élu (résidante) et un poste de membre coopté sont vacants.

Membre sans droit de vote :

M^{me} Anne Guérette, conseillère municipale, district du Vieux-Québec-Montcalm

Le conseil d'administration du 1^{er} janvier au 17 avril 2012 :

Tous les membres du conseil d'administration précédent n'ayant pas renouvelé leur mandat le 17 avril 2012 :

MM.	Benoît Bossé
	Gilles Dufour
	Denis L'Anglais
	Louis-Jean Rousseau
M ^{mes}	Émilie-Jennifer Desbiens
	Michèle Doré,
	Margo Ménard,
	Françoise Sorieul

Secrétaire de rédaction

M^{mes} Mireille Charland et Catherine Savard

Personne-ressource du conseil de quartier à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

M. André Martel, conseiller en consultations publiques

1.2 Son fonctionnement

Assemblées, rôle, mandat composition du conseil d'administration

En 2012, outre l'assemblée annuelle et une assemblée spéciale des membres, le conseil d'administration a tenu dix assemblées régulières, une assemblée spéciale et deux assemblées d'information. À celles-ci s'ajoutent des séances de travail du conseil.

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Interlocuteur privilégié de la Ville, il a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants : émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville; tenir des séances de consultations publiques sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville; tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville sur une propriété municipale dans le quartier; de sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute autre matière concernant le quartier; en collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Onze personnes voient au bon fonctionnement du conseil de quartier et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Le conseil d'administration peut ajouter des critères pour le choix des membres cooptés. Ceux-ci sont nommés pour un mandat se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseillers municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

1.3 Participation aux assemblées

Les assemblées officielles du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire sont ouvertes au public. À chaque assemblée, une période de temps est réservée aux membres du conseil de quartier, c'est-à-dire la population, pour des questions ou des commentaires.

À moins d'avis contraire, le conseil se réunit à L'École des Ursulines, au 3, ruelle des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase. Généralement, les assemblées se tiennent le troisième mardi de chaque mois, à l'exception des mois de juillet et d'août.

Les dates des assemblées du conseil de quartier sont publiées dans l'agenda du bulletin municipal « Ma Ville » section « Mon Arrondissement ». De plus, il est possible d'obtenir la confirmation de la tenue d'une assemblée et les coordonnées de celle-ci en utilisant la « Ligne d'information automatisée » de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou en composant le 418 641-6100. Par ailleurs, ces informations ainsi que les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec au www.ville.quebec.qc.ca dans la bande déroulante « liens rapides », sujet « conseils de quartier ».

1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource à l'Arrondissement

L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :

Arrondissement de La Cité-Limoilou
Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire
399, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 8E2

L'adresse de courriel du conseil est :

conseilquartier.vieuxquebecbcp@ville.quebec.qc.ca

La personne-ressource à l'Arrondissement est :

M. André Martel, conseiller en consultations publiques
Arrondissement de La Cité-Limoilou
Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif
Téléphone : 418 641-6101, poste 3114
Courriel : andre.martel@ville.quebec.qc.ca

2. LES ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER (DU 17 AVRIL 2012 AU 16 AVRIL 2013)

2.1 Plan d'action 2012-2013 du conseil de quartier

Peu de temps après le début de notre mandat comme nouveau conseil d'administration au printemps 2012, nous avons souhaité nous doter d'un plan d'action de façon à encadrer notre travail. Devant l'abondance des dossiers et la diversité des sujets pour lesquels le conseil est sollicité, cet outil nous a aussi paru nécessaire pour aider à orienter les choix et établir nos priorités.

En tenant compte des priorités mises au jeu par chacun, du plan directeur du quartier, du travail fait par le conseil de quartier précédent ainsi que des diverses réalités de notre milieu, nous sommes arrivés à un consensus après quelques séances de travail. Les citoyens du quartier ont été invités à échanger avec nous à partir du projet de plan d'action que nous leur avons présenté à l'assemblée du 16 octobre 2012 et nous avons procédé à son adoption à l'assemblée du 20 novembre 2012.

Pour en résumer l'essentiel, il comporte trois orientations se déclinant en objectifs et moyens. Comme la question du maintien et de l'accroissement du nombre de résidents permanents dans le Vieux-Québec nous paraissait primordiale, l'orientation prioritaire de notre plan d'action fut formulée ainsi : **soutenir la consolidation et la croissance de la fonction résidentielle du Vieux-Québec**. Ensuite, étant donné que le fait de vivre dans un quartier d'exception comme le nôtre appelle à une vigilance constante, il nous semblait essentiel, comme deuxième orientation, de voir à **promouvoir la préservation du caractère historique, architectural, culturel et naturel du quartier**. Enfin, comme troisième orientation, nous nous sommes engagés à poser des actions concrètes afin de **renforcer le lien entre le conseil de quartier et les citoyens**. Le plan d'action est présenté au point 7.

2.2 Table de concertation du Vieux-Québec

La Table de concertation du Vieux-Québec a été créée par la Ville de Québec en juin 2012, dans la foulée des États généraux du Vieux-Québec, et ce afin de favoriser une vision commune pour le développement équilibré de l'arrondissement historique.

Le président du conseil de quartier siège à cette table avec dix-sept autres représentants d'organismes, d'institutions, d'associations de commerçants et de citoyens du Vieux-Québec ainsi que trois élus.

Présidée par M^{me} Julie Lemieux, membre du comité exécutif et responsable des dossiers de la culture et du patrimoine, la table s'est réunie à six reprises au cours des six derniers mois. Des préoccupations comme le transport, la circulation, le stationnement, le logement, l'habitation et les grands événements ont été abordées.

Les travaux ont permis de dresser un premier profil des problématiques du Vieux-Québec et de rassembler les études et données requises afin de compléter les analyses.

Le 28 février 2013, M^{me} Lemieux, au nom des membres de la table, rendait public un premier bilan concret du fruit de leurs discussions. Les actions qui seront entreprises toucheront la qualité de vie et l'habitation, les grands événements, la mobilité et l'offre commerciale. À cela s'ajoutent des outils de communication, sous le thème « Le Vieux-Québec : Notre fierté, mon espace », visant avant tout à susciter un sentiment de fierté pour les occupants de cet arrondissement historique reconnu par l'UNESCO.

La Table deviendra permanente et le rapport de février 2013 est présenté comme une première étape. Le conseil de quartier entend collaborer à la poursuite des travaux de la Table afin de permettre la réalisation de nos objectifs communs, notamment le maintien de la qualité de vie dans le Vieux-Québec.

2.3 Comité de relation avec la communauté du Port de Québec

Au printemps 2012, Le Port de Québec annonçait la mise sur pied d'un premier comité de relations avec la communauté ayant comme objectif affirmé de mettre en place un canal de communication formel avec celle-ci. Le président du conseil de quartier siège à ce comité en compagnie de quatorze autres représentants provenant de secteurs concernés par les activités du Port, soit de groupes économiques, d'utilisateurs et partenaires, de groupes environnementaux, de groupes de citoyens, du milieu municipal et gouvernemental et du Port de Québec.

La première rencontre a eu lieu le 13 juin 2012 et le comité s'est réuni à trois autres reprises depuis. Divers sujets ont été abordés comme les types de plaintes et interventions, les projets et travaux en cours, la familiarisation avec les installations et les activités du Port, etc.

2.4 Interventions auprès du Port de Québec

Parallèlement à la constitution du comité de relations avec la communauté, une réalité concrète engageant Le Port de Québec a commencé à prendre jour dans le secteur du Cap-Blanc à partir de l'été 2012. Des résidants ont interpellé le conseil de quartier au sujet de problèmes divers qu'ils subissaient en lien avec la présence du port dans leur environnement, notamment celui de poussières dans l'atmosphère et sur leurs propriétés. Une pétition, recueillant près de deux cents signatures, avait circulé à cet effet au Cap-Blanc.

Dans le but de soutenir les résidants et de sauvegarder la qualité de vie dans le secteur, le conseil de quartier a organisé une rencontre publique avec l'Administration du Port de Québec (APQ) le 18 octobre 2012 à l'église Notre-Dame-de-la-Garde¹. Ce fut l'occasion pour les résidants présents, plus de quatre-vingts, d'exposer l'ensemble des problèmes reliés aux activités portuaires, subis dans cette partie de la ville depuis de nombreuses années, avec une accentuation au cours des mois précédents la rencontre. Ceux-ci vont de la poussière due au transbordement du vrac solide aux bruits de diverses provenances en passant par le questionnement quant à la sécurité des entreposages. De leur côté, les représentants de l'APQ ont présenté des informations sur les activités portuaires, ont pris note des préoccupations exprimées et ont indiqué leur intention de travailler à l'amélioration des situations décrites, lorsque possible. Il a été entendu qu'un suivi devait être assuré par l'Administration portuaire sur plusieurs éléments.

1

Le compte-rendu de l'assemblée est disponible sur le site Internet du conseil de quartier : http://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/vieuxquebec/docs/20121018_CompteRendu_PortdeQuebec.pdf

Le compte-rendu de cette assemblée a été déposé au Comité de relations avec la communauté du Port de Québec le 23 janvier 2013 par le président du conseil de quartier, qui y siège. Celui-ci a alors demandé au président du Comité d'assurer personnellement le suivi des préoccupations des résidents du Cap-Blanc. De plus, le président ainsi que la vice-présidente ont rencontré les conseillères municipales, M^{mes} Suzanne Verreault et Chantal Gilbert pour les sensibiliser aux responsabilités de la Ville relativement aux inconvénients causés aux citoyens par les activités portuaires.

Au début de 2013, la question de la pollution pouvant être créée par les activités portuaires est redevenue d'actualité avec la campagne menée par une citoyenne de Limoilou révélant la présence de concentrations anormales de métaux dans l'air, notamment de nickel, qui serait vraisemblablement attribuable aux transbordements de métaux dans le port. Notre conseil de quartier assure un suivi de l'initiative citoyenne qui a pris naissance dans Limoilou. C'est dans ce cadre que la vice-présidente a participé à une rencontre avec la ministre Agnès Maltais, demandée par M^{me} Véronique Lalande, à l'origine de l'initiative citoyenne *Vigilance Port de Québec*, rencontre à laquelle étaient également présents des représentants de la Baie de Beauport et de Lévis. La vice-présidente a aussi accompagné Mme Lalande de même que des représentants des conseils de quartier de Maizerets et du Vieux-Limoilou ainsi qu'un citoyen du Cap-Blanc à une rencontre initiée par le directeur régional de santé publique le 3 avril 2013. L'objectif du directeur était d'entendre les préoccupations des citoyens à l'égard de l'exposition aux polluants atmosphériques dans les secteurs concernés. Il émettra un avis public sur la question à la fin d'avril 2013.

2.5 Rencontres d'informations et d'échanges

Outre le fait d'avoir participé à diverses rencontres organisées par la Ville ou l'Arrondissement (groupes de travail de la Ville sur le fonctionnement des conseils de quartier et des consultations publiques, formation sur l'urbanisme et le zonage, rencontre de discussion avec les élus et la direction de l'Arrondissement sur le plan d'affaires 2012-2015, etc.), nous avons initié des rencontres d'informations et d'échanges dans le cadre d'assemblées publiques.

Une première a eu lieu en novembre 2012 concernant le plan particulier d'urbanisme (PPU) de la Colline Parlementaire et la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ). L'invitation avait été transmise aux résidents du quartier et aux autres conseils de quartier touchés par le PPU. Ces derniers étaient représentés à l'assemblée. À cette occasion, M^{me} Caroline Houde du Service de l'aménagement du territoire a d'abord expliqué la nature et les objectifs d'un PPU avant d'élaborer sur celui de la Colline Parlementaire en précisant la démarche qui a mené à son adoption. M. Yves Couture de la CUCQ a, pour sa part, expliqué le rôle de l'organisme en définissant son cadre d'intervention et en a présenté la composition. Les interventions des membres du conseil de quartier et des autres personnes présentes ont porté globalement sur les effets concrets du PPU sur la zone concernée ainsi que sur le pouvoir d'intervention des citoyens et la place de la consultation publique une fois le PPU adopté.

À notre réunion du 19 mars 2013, nous avons reçu M. Étienne Talbot et M^{me} Catherine Chénier du Bureau du développement touristique et des grands événements. Le premier objectif de la rencontre était de faire le point sur toute la question des grands événements à partir d'un tableau produit au début de 2012 par le conseil d'administration précédent. Il s'agissait aussi pour nous de connaître les critères généraux sur lesquels se base le Bureau pour autoriser les événements et être saisis des motivations à la base des changements quant à leur nombre, à leur détermination ou à leur organisation. Le tableau des grands événements faisait l'énoncé des problèmes de divers ordres, engendrés par chacun d'eux et proposait des solutions. Il était important, un an plus tard, de voir ce qui avait été retenu à cet égard. Nous avons pu constater certains efforts faits pour atténuer les impacts négatifs d'événements en particulier et des moyens pour mieux planifier l'utilisation de certains lieux. Nous avons dû rappeler des problèmes qui n'avaient pas réellement été traités, ou que partiellement, et surtout réitérer l'importance de responsabiliser les promoteurs à l'égard de la qualité de vie des résidants dès l'étape de la proposition d'un événement au Bureau.

2.6 Offre de loisirs

La pauvreté de l'offre de loisirs dans le Vieux-Québec a fait l'objet d'échanges, à quelques reprises, au sein du conseil d'administration en ayant toujours en tête nos objectifs de rétention et de croissance du nombre de résidants permanents dans le secteur ainsi que le développement de leur sentiment d'appartenance. En juillet 2012, nous avons donné notre aval à l'utilisation de 150 000 \$ du plan directeur du quartier pour la rénovation du petit gymnase et de la salle d'entraînement du Collège François-de-Laval en demandant qu'une entente soit conclue entre la Ville et le Collège assurant l'accès à ses équipements par les résidants. Nous avons alors demandé d'être consultés sur l'ensemble de l'offre de loisirs dans le quartier. En février 2013, constatant que peu de progrès avait été réalisé dans ce domaine, le président et la trésorière ont rencontré le directeur de la Corporation des Loisirs Montcalm pour voir les possibilités offertes par cet organisme en regard de l'organisation de loisirs pour notre quartier. À notre assemblée du 19 février 2013, nous avons adopté une résolution demandant à l'Arrondissement de mandater les Loisirs Montcalm pour travailler au développement d'une véritable offre de loisirs tenant compte, notamment, de toutes les installations disponibles au Collège François-de-Laval et de celles déjà utilisées au Cap-Blanc.

2.7 Autres préoccupations et interventions

Tout au long de l'année, à diverses occasions, nous avons apporté notre soutien à des groupes de citoyens en plus de réaliser des interventions auprès des autorités compétentes concernant différentes questions. Par exemple, en collaboration avec les commerçants, travailleurs et résidants du secteur ainsi qu'avec les employés de Poste Canada, au début de l'été 2012, nous nous sommes opposés à la fermeture du bureau de poste de la rue Dalhousie (il a fermé le 17 août). En octobre 2012, nous avons abordé à nouveau le problème récurrent de la cueillette des matières résiduelles des poubelles de rue, particulièrement en périodes de fort achalandage et lors des grands

événements. En décembre 2012, nous sommes intervenus auprès du RTC pour demander le rétablissement intégral du parcours de l'autobus no 1 au secteur du Cap-Blanc et l'amélioration des liens de transport en commun pour le quartier, notamment une correspondance avec l'autobus no 16 desservant Sillery-Sainte-Foy. Le 22 mars 2013, le RTC répondait par la négative. À ce moment-ci, il annonce plutôt des coupures de service. À l'instar du conseil d'administration précédent, en février 2013, nous avons réitéré notre appui à la Société des gens de baignade pour la tenue d'un débat public sur l'organisation de l'espace et la gestion de la ressource en eau du bassin Louise. Pour cela, nous avons intégré cette question dans une demande plus large, faite aux élus, d'initier une vaste réflexion sur l'accessibilité des cours d'eau de notre territoire, particulièrement du fleuve, et sur l'offre d'activités récréo-nautiques.

En regard du projet de protection des berges dans le secteur Notre-Dame-de-la-Garde, la vice-présidente a participé le 27 mars 2013 à la séance publique d'information du BAPE et a pris note des préoccupations des résidants de ce secteur pour une intervention éventuelle du conseil.

Il est arrivé aussi que nous intervenions auprès de l'Arrondissement ou de la Ville à la demande de citoyens après que ceux-ci n'aient pas obtenu de réponse satisfaisante à des requêtes légitimes et répétées. À propos des requêtes adressées à l'Arrondissement, notamment des plaintes, nous avons pu dresser un tableau de celles-ci relativement au territoire de notre conseil. Les données brutes fournies par l'Arrondissement concernaient l'ensemble du district électoral du Vieux-Québec-Montcalm de janvier à mars 2012. Ces données permettent de rester au fait des irritants les plus importants pour les résidants (parcomètres, stationnements, déneigement, etc.)

Rappelons enfin qu'une représentante du conseil de quartier siège au comité de suivi du projet d'agrandissement de L'Hôtel-Dieu et qu'un représentant du conseil de quartier est présent au comité Vélo boulevard Père-Marquette étant donné qu'une petite section du projet se trouve dans notre quartier (rue Saint-Amable).

3. LES MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF (2012)

Conformément à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec et à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, en 2012, les membres du conseil de quartier ont traité différents dossiers en matière de réglementation de zonage qui concernent le quartier. Ces dossiers sont présentés par l'Arrondissement ou par le comité exécutif de la Ville et, pour chacun d'entre eux, le conseil de quartier exerce un pouvoir de recommandation. Le tableau suivant présente les dossiers traités par le conseil de quartier.

Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire
Mandats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif, de janvier à
décembre 2012

Sujet	Titre	Recommandations ou actions du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
Consultation Urbanisme et zonage	Critères et plans de construction relativement au lot 1 213 128 (quartier Vieux-Québec – Cap-Blanc – Colline Parlementaire, terrasse du restaurant Côtes à Côtes, 21, rue Sous-le-Fort) R.C.A.1V.Q. 98 et 99 2012-01-17	Recommandé à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification R.C.A.1V.Q. 98 sur les critères que doivent respecter les plans de construction et le projet de modification R.C.A.1V.Q. 99 sur les plans de construction relativement au lot 1 213 128 (quartier Vieux-Québec – Cap-Blanc – Colline Parlementaire, terrasse du restaurant Côtes à Côtes, 21, rue Sous-le-Fort).	Semblable à la recommandation.
Consultation Urbanisme et zonage	Permission et une demande d'occupation pour un restaurant sur le lot 4 442 959 (quartier Vieux-Québec, Cap-Blanc Colline Parlementaire, restaurant au 337, rue Saint-Paul, immeuble Port-Dauphin), R.C.A.1V.Q. 103 et 105 2012-03-27	Recommandé à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou le statu quo, c'est-à-dire ne pas accepter la demande de modification au Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme (R.C.A.1V.Q. 103 et 105 concernant le lot 4 442 959, 337 rue Saint-Paul).	Le conseil d'arrondissement a approuvé les projets de règlements 103 et 105.
Information Plan directeur de quartier	Bilan du plan directeur de quartier 2012-03-20	Présentation du bilan des actions prioritaires du plan directeur de quartier	. Sans objet.
Information Culture, loisirs et vie communautaire	Étude des besoins en loisirs 2012-03-20	Présentation de l'étude des besoins en loisirs	Sans objet.
Demande d'opinion Urbanisme et zonage	Utilisation d'un montant de 150 000 \$ du plan directeur de quartier pour la réalisation de travaux de rénovation du petit gymnase et de la salle d'entraînement du Collège François-de-Laval 2012-07-03	Que le conseil de quartier recommande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'utiliser un montant de 150 000 \$ du plan directeur de quartier pour la rénovation du petit gymnase et de la salle d'entraînement du Collège François-de-Laval, et ce sur la base d'une entente avec la Ville pour l'accès aux équipements du Collège par les résidents, visant notamment les activités sportives, récréatives, culturelles et communautaires, incluant l'usage gratuit du stationnement. — Que l'allocation prévue de 150 000 \$ prise à même le budget du plan directeur de quartier n'empêche pas la réalisation des actions prioritaires déjà prévues au plan directeur.	Semblable à la recommandation

Sujet	Titre	Recommandations ou actions du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
		<p>— Que cette entente assure aux résidants du quartier une offre de loisirs équivalente à celle des autres quartiers en matière de qualité et d'accessibilité en tenant compte des installations du Collège.</p> <p>— Que la Ville s'assure de l'information et de la promotion adéquate de cette nouvelle offre de loisirs aux résidants du quartier.</p> <p>— Que le conseil de quartier soit consulté sur la gestion de l'ensemble de l'offre de loisirs dans le quartier par une ou des corporations de loisirs et qu'un bilan soit déposé annuellement au conseil de quartier.</p>	
Consultation Urbanisme et zonage	Nouveaux plans de construction ou de modification d'un café-terrasse sur le lot 1 213 128 (quartier Vieux-Québec, Cap-Blanc Colline Parlementaire), restaurant Côtes à Côtes, R.C.A.1V.Q. 124 2012-09-18	Recommandé à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification R.C.A.1V.Q. 124 sur l'approbation de nouveaux plans de construction ou de modification d'un café-terrasse sur le lot 1 213 128 (quartier Vieux-Québec, Cap-Blanc, Colline Parlementaire), restaurant Côtes à Côtes.	Semblable à la recommandation.
Consultation Urbanisme et zonage	Modification d'une permission d'occupation du lot 4 442 959 (quartier Vieux-Québec, Cap-Blanc Colline Parlementaire), restaurant au 337, rue Saint-Paul, R.C.A.1V.Q. 125 2012-09-18	Recommandé à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification R.C.A.1V.Q. 125 relativement à la modification d'une permission d'occupation du lot 4 442 959 (quartier Vieux-Québec, Cap-Blanc Colline Parlementaire), restaurant au 337, rue Saint-Paul.	Semblable à la recommandation.

4. LES PARTICIPANTS DES MEMBRES DU CONSEIL

4.1 Les participations des membres du conseil d'administration (2012)

En raison des impacts que certains dossiers ont sur la qualité de vie des citoyens et résidants du quartier, le conseil de quartier participe activement aux différents comités mis sur pied par la Ville ou à l'initiative du conseil de quartier et entretient des relations privilégiées avec certains organismes ou regroupements. Ces relations se traduisent soit par une désignation officielle d'un ou de membres du conseil de quartier auprès des comités de la Ville ou de ces organismes et regroupements, soit par des rencontres informelles de concertation des présidents des neuf (9) conseils de quartier de

l'arrondissement afin de coordonner les dossiers communs à l'ensemble ou à ceux du littoral. À l'occasion, le conseil d'administration peut confier un mandat à un membre du conseil de quartier qui n'est pas membre du conseil d'administration. En 2012, les délégations du conseil de quartier étaient les suivantes :

Comités de la ville, Organismes ou regroupements	Délégué
Table de concertation du Vieux-Québec	M. Alain Samson
Comité de relations avec la communauté — Port de Québec	M. Alain Samson
Comité de suivi de la Ville sur le projet de piste cyclable dans l'axe de la rue Père-Marquette	M ^{me} Françoise Sorieul (jusqu'en mars 2012) et ensuite M. Guillaume Marchand
Comité de suivi du projet d'agrandissement du CHUQ	M ^{me} Margo Ménard (jusqu'en mars 2012) et ensuite M ^{me} Ginette Amiot
Comité sur la circulation, le transport et le stationnement	M. Guillaume Marchand et M ^{me} Ginette Amiot
Table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou	MM. Denis L'Anglais et Benoît Bossé (jusqu'en mars 2012) et ensuite M. Alain Samson
Table de concertation des conseils de quartier du littoral	M. Denis L'Anglais (jusqu'en mars 2012) et ensuite M. Alain Samson
Comité de suivi du Vélo-boulevard	M. Guillaume Marchand

4.2 Les autres participations

En cours de mandat, les membres du conseil d'administration participent, à titre de représentants du conseil de quartier, à différentes activités tenues par des organismes du Vieux-Québec ou par des organismes extérieurs dont les actions peuvent avoir un impact dans le quartier. En 2012, les membres ont participé aux activités suivantes :

- Participation à l'activité de reconnaissance des bénévoles de l'arrondissement de La Cité-Limoilou.
- Rencontre avec les élus et la direction de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
- Participation aux formations sur le zonage
- Participation aux comités de la Ville de Québec sur le fonctionnement des conseils de quartier
- Participation à la journée d'échange des conseils de quartier de la Ville de Québec

5. LES QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER (2012)

Les citoyens qui se présentent à une assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier disposent d'au moins une période de questions et commentaires qu'ils peuvent utiliser pour attirer l'attention des membres du conseil d'administration du conseil de quartier ou des représentants (es) de l'Arrondissement sur tout sujet qui concerne le quartier. En 2012, les principaux sujets qu'ils ont abordés concernaient :

- Stationnement des amis des plaines (Manège militaire, avenue Wilfrid-Laurier)
- Lien de propriété entre les nouvelles casernes et L'Hôtel-Dieu
- Restaurant Gambrinus
- Lien haute-ville/basse-ville
- Red Bull Crased Ice
- Sondage sur l'acceptabilité sociale des événements dans le Vieux-Québec et l'encadrement public
- Avenir de la fonction résidentielle du quartier
- Bande de terrain municipale sur la rue Elgin

6. LES SUJETS TRAITÉS PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE (2012)

Dans le cadre des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier, la conseillère municipale du quartier dispose d'une période de temps afin de donner de l'information sur différents dossiers ayant trait au quartier, à l'arrondissement ou à la Ville. Voici un aperçu des sujets portés à l'attention du conseil d'administration en 2012 :

- Programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014
- Église Saint-Cœur-de-Marie
- Miroir d'eau
- Potentiel de développement résidentiel
- Copie du rapport des états généraux du Vieux-Québec
- Enfouissement des fils dans le Cap-Blanc
- Percées visuelles
- Règlement omnibus et zonage des plaines d'Abraham
- Cap-Blanc, aménagement des stationnements municipaux de la rue Champlain
- Cartes sur les résidences de tourisme en zones mixtes
- Secteur de la Grande Allée. Rapport synthèse final, Bergeron et Gagnon, 12 octobre 2011
- Colline Parlementaire
- Fermeture du bureau de poste de la rue Saint-Paul
- Fonction résidentielle
- Table de concertation du Vieux-Québec
- Port de Québec comité de relations avec la communauté
- Jeu d'eau au parc de l'Esplanade
- Piéton secteur de la Grande Allée
- Fermeture du dépanneur sur la côte du Palais

- Commerces et été 2012
- Dossier du futur CPE Saint-Louis-de-Gonzague
- Participation citoyenne
- Plan d'action du conseil de quartier
- Campagne électorale
- Rencontre citoyenne du 5 décembre 2012
- Restaurant avec service aux tables
- Entretien des bâtiments
- Poubelles de rue dans le Vieux-Québec

7. LE PLAN D'ACTION 2012-2013

1. Soutenir la consolidation et la croissance de la fonction résidentielle du Vieux-Québec	
Objectifs	Moyens
<p>1.1- Connaître les raisons motivant les gens à s'établir dans le Vieux-Québec (haute-ville et basse-ville) ou à le quitter.</p> <p>1.2- Favoriser la rétention et la croissance du nombre de résidents permanents dans le quartier.</p> <p>1.3- Accroître le sentiment d'appartenance des résidents du quartier.</p>	<p>1.1.1- Répertoire les sources d'information permettant de documenter ces raisons.</p> <p>1.2.1- Identifier des incitatifs favorisant la rétention des résidents et la croissance du nombre de résidents permanents.</p> <p>1.2.2- Faire la promotion des incitatifs favorisant la rétention des résidents et la croissance du nombre de résidents permanents.</p> <p>1.3.1- Promouvoir des activités susceptibles d'accroître le sentiment d'appartenance.</p>
2. Promouvoir la préservation du caractère historique, architectural, culturel et naturel du quartier	
Objectifs	Moyens
<p>2.1- Favoriser la préservation du caractère historique, architectural, culturel et naturel du quartier.</p>	<p>2.1.1- Soutenir les interventions visant à préserver le caractère historique architectural, culturel et naturel du quartier.</p> <p>2.1.2- Proposer des actions visant à préserver le caractère historique architectural, culturel et naturel, et ce, en lien avec le Plan directeur du quartier.</p>
3. Renforcer le lien entre le Conseil de quartier et les citoyens	
Objectifs	Moyens
<p>3.1- Faire connaître le rôle du Conseil de quartier auprès des citoyens.</p> <p>3.2- Élaborer un plan d'action reflétant les besoins des citoyens.</p> <p>3.3- Assurer le maintien de la communication entre les citoyens et le Conseil de quartier.</p>	<p>3.1.1- Se doter d'outils promotionnels.</p> <p>3.1.2- Diffuser les informations concernant les activités du Conseil de quartier.</p> <p>3.2.1- Associer les citoyens à l'élaboration du plan d'action du Conseil de quartier.</p> <p>3.3.1- Recueillir les données relatives aux plaintes ou demandes des citoyens et assurer le suivi requis.</p> <p>3.3.2- Concevoir un plan de communication pour le Conseil de quartier.</p>

8. LES SUIVIS DES RÉOLUTIONS DU 17 AVRIL AU 16 AVRIL 2013

Date	Résolution	Transmission / Accusé de réception	Destinataire	Suivis
2012-05-15	<u>CA-12-19</u> Intérêt pour la table de concertation spécifique au Vieux-Québec	<i>Transmission :</i> 15-05-2012 <i>Accusés de réception :</i> 24-05-2012	Julie Lemieux, membre du comité exécutif et responsable du dossier.	Alain Samson a été désigné pour siéger à la Table qui a commencé ses travaux en juin 2012.
	<u>CA-12-20</u> Transmission d'une invitation au fichier électronique des abonnés du conseil de quartier concernant un sondage de M ^{me} Isabelle Marquis, doctorante, sur l'acceptabilité sociale des événements dans le Vieux-Québec et l'encadrement public			Aucun suivi à faire.
2012-06-19	<u>CA-12-24</u> Demande de rencontre d'information concernant la Commission d'urbanisme et de conservation de la Ville de Québec et le programme particulier d'urbanisme de la Colline Parlementaire	<i>Transmission :</i> 28-06-2012 <i>Accusés de réception :</i>	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou et la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec et	<u>12 novembre 2012</u> Une rencontre publique d'information a eu lieu.
	<u>CA-12-38</u> Opposition à la fermeture du comptoir postal du 59, rue Dalhousie	<i>Transmission :</i> 20-06-2012 <i>Accusés de réception :</i> comité exécutif : 20-02-2012 Postes Canada : 12-06-2012	Postes Canada et comité exécutif de la Ville de Québec	Le comptoir postal a été fermé le 17 août 2012.
2012-03-07	<u>CAS-12-01</u> Utilisation d'un montant de 150 000 \$ du plan directeur de quartier pour la réalisation de travaux de rénovation du petit gymnase et de la salle d'entraînement du Collège François-de-Laval		Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Les travaux ont été réalisés et l'offre de loisirs du quartier sera bonifiée d'un gymnase et d'une salle d'entraînement dans quelques mois.
2012-09-18	<u>CA-12-44</u> Approuver la modification du Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme modifiant le règlement sur une permission d'occupation du lot 4 442959 par un restaurant au 337, rue Saint-Paul (R.C.A.1V.Q. 125)		Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Aucun suivi à faire.
	<u>CA-12-45</u> Approuver la modification du Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme modifiant le règlement sur l'approbation de nouveaux plans de construction ou de		Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Aucun suivi à faire.

	modification d'un café-terrasse sur le lot 1 213 128, restaurant Côtes à Côtes situé en front de la rue du Marché Champlain R.C.A.1V.Q. 124			
	<u>CA-12-48</u> Demande que l'Arrondissement de La Cité-Limoilou règle définitivement ce problème de la fréquence de la cueillette des poubelles de rue du Vieux-Québec durant les périodes de fort achalandage	<i>Transmission :</i> 15-10-2012 <i>Accusés de réception :</i> 20-11-2012	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En attente de la confirmation d'une politique à ce sujet.
2012-20-11	<u>CA-12-63</u> Concernant les suites à donner à la rencontre d'information du 18 octobre 2012 avec Le Port de Québec dans le secteur du Cap-Blanc	<i>Transmission :</i> 15-10-2012 <i>Accusés de réception :</i> 13-12-2012	L'Administration du Port de Québec et M ^{me} Suzanne Verreault, présidente du Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Un compte-rendu a été produit et a été déposé le 23 janvier 2013 au Comité de relation avec la communauté du Port de Québec et présenté à M ^{mes} Verreault et Gilbert de l'arrondissement le 23 novembre 2012.
	<u>CA-12-64</u> Concernant un bilan de la gestion et du développement des établissements d'hébergement touristique du Vieux-Québec	<i>Transmission :</i> 11-12-2012 <i>Accusés de réception :</i> 13-12-2012	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En attente de la réponse de l'arrondissement.
	<u>CA-12-65</u> Concernant la demande d'un citoyen au sujet d'une bande de terrain appartenant à la Ville sur la rue Elgin	<i>Transmission :</i> 13-12-2012 <i>Accusés de réception :</i> 14-12-2012	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En attente d'une réponse.
2013-15-01	<u>CA-13-04</u> Dépôt des rapports du comité circulation du conseil de quartier à la Table de concertation du Vieux-Québec			<u>19 mars 2013</u> Le CQ a formulé une résolution demandant à la direction de l'Arrondissement La Cité-Limoilou de venir discuter avec le CQ des éléments de ces rapports laissés sans réponse.
	<u>CA-13-05</u> Dépôt du rapport de la rencontre du 18 octobre 2012 avec Le Port de Québec et les citoyens du Cap-Blanc au président du comité de relations avec la communauté du Port de Québec	<i>Transmission :</i> déposé au CRC du Port de Qc le : 17-01-2013 Lettre à Mario Girard, prés. du Port de Qc transmise le 17-01-2012 <i>Accusés de réception :</i>		Ce dépôt fait suite à la résolution CA-12-63 adoptée le 20 novembre 2012 concernant l'adoption du compte-rendu de la rencontre du 18 octobre 2012 avec Le Port de Québec et les résidents du Cap-Blanc et indiquant les suites à lui donner.
	<u>CA-13-06</u> Invitation au Bureau du développement touristique et des grands événements à participer à une prochaine assemblée du conseil de quartier	<i>Transmission :</i> 17-01-2012 <i>Accusés de réception :</i>		<u>19 mars 2013</u> M. Étienne Talbot, directeur du Bureau du développement touristique et des grands événements, est venu rencontrer le CQ pour répondre à ses questions et faire le suivi des problèmes relatifs aux

				événements dans le VQ tels qu'identifiés par le CQ lors de la précédente rencontre du Comité des grands événements.
	<u>CA-13-07</u> Lettre au RTC pour demander que soit rétabli et amélioré le parcours numéro 1, secteur Cap-Blanc	<i>Transmission :</i> <i>Accusés de réception :</i> 30-01-2012		Le 22 mars 2013, le RTC répondait par la négative.
2013-02-19	<u>CA-13-09</u> Modification au règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à la Société du Palais Montcalm, lot 1 212 988 (quartier Vieux-Québec, Cap-Blanc Colline Parlementaire), enseigne du Palais Montcalm, 995, rue D'Youville, R.C.A.1V.Q. 136	<i>Transmission :</i> <i>Accusés de réception :</i>	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Aucun suivi à faire.
	<u>CA-13-12</u> Résolutions visant à favoriser l'accès aux plans d'eau de la ville et à une diversité d'activités récréo-nautiques pour les citoyens	<i>Transmission :</i> <i>Accusés de réception :</i>	Conseil municipal, les CQ de l'arrondissement La Cité-Limoilou, Commission de la Capitale-Nationale, Agnès Maltais, ministre de la Capitale-Nationale, M. Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, Comité de relation avec la communauté du Port de Québec	En attente d'une réponse.
	<u>CA-13-13</u> Demande adressée au Port de Québec pour la tenue d'un processus de consultation publique concernant le développement et l'aménagement du bassin Louise	<i>Transmission :</i> <i>Accusés de réception :</i>	Adm. du Port de Québec, conseil de l'Arrondissement La Cité-Limoilou, Comité exécutif de la Ville de Québec	En attente d'une réponse.
	<u>CA-13-14</u> Planification de l'offre de loisirs sur le territoire du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire et mandater l'organisme communautaire « Les Loisirs Montcalm »	<i>Transmission :</i> <i>Accusés de réception :</i>	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou, le Collège François-de-Laval	En attente.
	<u>CA-13-15</u> Organiser une réunion de travail avec le comité des citoyens du Vieux-Québec	<i>Transmission :</i> <i>Accusés de réception :</i>	CCVQ	À venir.
2013-19-03	<u>CA-13-16</u> Demander à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de compléter l'inventaire des percées visuelles dans le secteur du Cap-Blanc situé à l'ouest de l'arrondissement historique du Vieux-Québec	<i>Transmission :</i> <i>Accusés de réception :</i>	Conseil de l'Arrondissement La Cité-Limoilou	En attente d'une réponse.

	<u>CA-13-17</u> Concernant le suivi des problématiques de transport et de stationnement en traitement à l'Arrondissement de La Cité- Limoilou et à la Division du transport de la Ville de Québec	<i>Transmission :</i> <i>Accusés de réception :</i>	Directeur de l'Arrondissement La Cité-Limoilou.	En attente d'une réponse.
--	---	--	---	---------------------------

9. LES ÉTATS FINANCIERS

États financiers au 31 décembre 2012

LE CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-QUÉBEC CAP-BLANC-COLLINE PARLEMENTAIRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012²

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	585 \$	500 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	685 \$	
Subvention à recevoir		
	<u>685 \$</u>	
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs		
Actif net		
Affecté	100 \$	0 \$
Non affecté	<u>585 \$</u>	<u>105 \$</u>
	<u>585 \$</u>	<u>105 \$</u>

² Comparativement aux états financiers de 2011, en 2012 nous avons ajouté la section « Bilan ».

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	585 \$	105 \$
Produits		
	84 \$	
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement Projet	1 500 \$	500 \$
Subventions – Autres	679 \$	
	<u>2 263 \$</u>	<u>500 \$</u>
Charges		
Fonctionnement	1 109 \$	1 558 \$
Projets	674 \$	
	<u>1 783 \$</u>	<u>1 558 \$</u>
Excédent des produits par rapport aux charges		
Actif net non affecté au début de l'exercice	480 \$	(1 058 \$)
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	105 \$	1 163 \$
	<u>585 \$</u>	<u>105 \$</u>

Au nom du conseil de quartier :

NOTES COMPLÉMENTAIRES**AU 31 DÉCEMBRE 2012****Note 1. Statut et nature des activités**

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 3 décembre 2007, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom du conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec, adoptée par le Conseil de ville.

Note 2. États financiers vérifiés

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

Note 3. Vérification de conformité

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.